

Journée d'étude « Les politiques documentaires jeunesse à l'heure du numérique »

jeudi 31 mai 2012

Pôle juridique et judiciaire
de l'Université Bordeaux IV

Cette journée d'étude co-organisée par Médiaquittaine et le Centre national de la littérature pour la jeunesse – La Joie par les livres de la Bibliothèque nationale de France, faisait suite à la journée du 7 février 2011 « Politiques documentaires jeunesse : quelles réalités aujourd'hui ? » qui avait mis en avant la nécessité d'une politique documentaire formalisée pour situer les sections jeunesse dans la logique commune des acquisitions des bibliothèques et l'utilité des partages d'expériences pour enrichir mutuellement les pratiques.

Benoît Tuleu a d'abord proposé une réflexion sur la notion de collection à l'heure du numérique. En effet, si les sections jeunesse agissent souvent comme « révélateurs des problèmes et des solutions », l'arrivée du numérique impacte l'ensemble du métier de bibliothécaire. Partant de son expérience au service du Dépôt légal de la BnF, il remarque que le poids de l'imprimé reste important et que l'évolution du numérique est plus lente qu'on ne l'annonçait au début des années 2000, ce qui laisse aux bibliothèques le temps de réfléchir et de s'adapter. En accueillant dans leurs collections des CD et des DVD, les bibliothécaires se sont déjà habitués aux supports numérisés, mais ceux-ci avaient une réalité matérielle. Le vrai virage a été l'introduction d'accès Internet et aujourd'hui ni élus, ni professionnels des bibliothèques ni usagers ne comprendraient que l'on ouvre un établissement sans accès Internet libre et gratuit. Actuellement les ressources numériques (documents numérisés par la bibliothèque, documents électroniques acquis de façon onéreuse ou accessibles gratuitement par Internet) s'ajoutent aux ressources déjà présentes et ne les remplacent que dans certains domaines.

Pourtant il ne s'agit pas seulement d'une évolution mais bien d'une révolution.

Si la « dématérialisation » est relative (les fichiers numériques ont bien un support physique et leur lecture demande un matériel adapté) le changement est radical pour les bibliothécaires. Il s'agit d'abord d'accepter la perte de la maîtrise des acquisitions, de la maîtrise supposée des usages des lecteurs et des repères professionnels.

La mission première du bibliothécaire n'est plus de gérer des collections même dématérialisées, mais de proposer des accès et une médiation à des informations et des documents

qu'il n'a pas lui-même sélectionnés. C'est donc à une double mutation que les bibliothécaires doivent faire face. Une mutation sociétale : prendre en compte les besoins du public, sans porter de jugement sur les pratiques et une mutation des ressources humaines : accompagner le changement de métier et les angoisses qu'il génère dans les équipes.

Après cette réflexion décapante sur l'avenir des bibliothèques et de leurs collections, Thomas Chaimbault, responsable de la formation des bibliothécaires à l'Enssib, a proposé une typologie des ressources et une réflexion sur les problématiques d'acquisition, de médiation, d'usages.

De son intervention, consultable sur <http://www.vagabondage.org>, nous retiendrons surtout que l'offre de documents numériques destinés à la jeunesse est encore peu abondante, souvent disséminée au milieu de bouquets destinés aux adultes, mais également que cette distinction n'est peut-être plus pertinente dans un monde de l'information librement accessible à tous. L'enjeu n'est plus tant la ressource que sa valorisation. Les cinq points les plus importants pour une bonne stratégie du numérique en bibliothèque sont :

- Un budget : même les documents numériques ont un coût,
- Des acquisitions intégrées à une stratégie d'établissement,
- Une maintenance, budgétée elle aussi,
- La vérification des attentes du public,
- Une implication et une formation impérative de toute l'équipe.

Deux tables rondes ont ensuite permis la présentation de mises en œuvre dans divers établissements.

La première réunissait des acteurs aquitains.

Corinne Sonnier, directrice de la Bibliothèque départementale des Landes, a exposé ce qu'elle appelle « une démarche de

tâtonnements». Des bibliothèques du réseau départemental pratiquent déjà le prêt de tablettes et liseuses. Il y a une forte demande des élus et du personnel des bibliothèques pour des actions en direction des enfants. La première fonction de la BDP – qui n'est pas en contact direct avec le public – est la formation du personnel des bibliothèques, bénévole ou non, à l'utilisation des tablettes et liseuses aussi bien qu'à la recherche documentaire sur Internet. Un portail des bibliothèques des Landes est en cours de création. Il devrait donner accès en 2013 à toutes les ressources et mettre en valeur les ressources numériques.

François Rosfelter, directeur de la Médiathèque d'Anglet (64), a posé la règle radicale que s'est donnée son établissement: on n'acquiert pas une ressource électronique sans en prévoir la médiation. Il a également présenté les actions interactives et multi partenariales ambitieuses que les ressources et outils numériques ont permis de mettre en place.
<http://www.anglet.fr/188-agenda/3065-decouvrir-les-ressources-en-ligne-de-la-bibliotheque.html>
<http://www.mediathèque.bayonne.fr/opacwebaloes/index.aspx?idpage=251>

La deuxième table ronde a donné la parole à Muriel Pioggini, chef du département jeunesse du réseau des médiathèques Ouest-Provence, en charge des ressources numériques et du portail jeunesse. Elle a évoqué la méthodologie des acquisitions mise en œuvre, axée sur des «fiches domaine», au nombre de douze. Chacune est un outil de référence et de gestion complet. Chaque domaine documentaire a son lien netvibes pour une transmission plus facile du domaine d'un responsable à l'autre. C'est cette fiche qui permet de définir la part de ressources imprimées et celle des ressources numériques pour chaque domaine.
<http://docmiop.wordpress.com/lapoldoc-de-la-miop/>

Ensuite, Sophie Danis, directrice des Bibliothèques de Versailles a présenté «l'Atelier numérique»: espace d'un nouveau type, inauguré en mars 2012. Ouvert en quelques mois pour profiter de l'opportunité d'un local disponible, cette bibliothèque, presque sans livres, offre en libre accès, aussi bien aux enfants qu'aux adultes, postes informatiques tactiles fixes et portables, tablettes et liseuses, et un piano numérique. Cette structure est chargée aussi bien de la mise en valeur du patrimoine local (une estampe est beaucoup plus agréable à admirer sur un écran que sur une reproduction papier) que de la formation des professionnels du réseau, appelés à devenir eux-mêmes animateurs. L'option retenue d'avoir dans un premier temps un espace de consultation sans emprunts possibles a considérablement simplifié les questions juridiques liées à l'acquisition de ressources électroniques. Le succès rencontré depuis deux mois laisse augurer des développements futurs à suivre attentivement.

<http://www.monversailles.com/montbauron/atelier-numerique-versailles/>

De la joyeuse intervention de Stéphanie Gagnon et Julie Trépanier responsables respectivement des acquisitions et de l'espace jeunesse à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec, présentes en visio-conférence, nous retiendrons particulièrement la présentation du portail-jeunesse qui propose une bibliothèque numérique comportant des bases de données consultables à distance, des bases de données consultables uniquement sur place, une sélection de sites proposés par les bibliothécaires du Québec et une collection de documents rares et anciens consultables en pdf, avec notamment des livres de contes ou de chansons traditionnelles.

http://portailjeunes.banq.qc.ca/p/ressources_electroniques/

Jean-Pierre Véran, formateur associé à l'IUFM-Université Montpellier 2, a résumé ainsi le contenu de cette journée d'étude: «Nous sommes passés dans un nouvel ordre documentaire qui n'est plus fondé sur les livres, les articles, les documents mais sur les échanges, le partage, la circulation.

La mission n'est plus la conservation pour la transmission: l'accent est désormais mis sur l'accompagnement, le service plutôt que l'enseignement cadré.

Sa conclusion devrait rassurer tous ceux que l'avenir du métier inquiète: «L'avenir de la bibliothèque ce n'est plus le livre mais le bibliothécaire».

Caroline Rouxel

**Bibliothécaire jeunesse
Bibliothèque André Malraux,
Ville de Paris**